



Cent ans de vie communale vus au travers des registres de délibération¹

(Madame Yvette Lecozy)

L'année 1791

- Le dimanche 23 janvier, en l'église de la commune et paroisse de Heubécourt, à l'issue de la messe et en présence du Conseil Général de la commune et des fidèles assemblés, Monsieur Claude JACQUETTE, prêtre prieur de la paroisse s'est présenté et dit qu'il venait avec empressement prêter le Serment Civique. Il a exprimé d'être fidèle à la Nation, à la Loy et au Roy et de maintenir de tout son pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roy (Louis Seizième).
- Le mercredi 2 février, division du territoire de la commune en sections A B C D E F. ; début du cadastre.
- Le dimanche 17 avril, a été à l'issue des Vêpres, chanté le Te Deum en action de grâces pour l'heureuse convalescence du Roy des Français.
- Le 6 novembre, l'assemblée des habitants de la communauté de Heubécourt district des Andelis et canton de Tilly, s'est tenue en l'église pour le renouvellement des nouvelles municipalités. Monsieur André CAHAGNE, par 35 voix sur 50 a été proclamé Maire.
- Le dimanche 25 décembre, à l'issue de la Grand'messe, en présence de la Municipalité et des fidèles assemblés, Monsieur Pierre SURGEON, Maître d'École de la paroisse a prêté Serment devant le Crucifix et a dit "Je jure devant l'Être Suprême d'être fidèle à la Nation, à la Loy et au Roy".

L'année 1800.

- Aujourd'hui, 4^{ème} jour de Brumaire, An 9 (25 octobre 1800) de La république Française, réunis au bureau de la Mairie, domicile du Maire, arrêtons: La Garde Nationale reprendra son service, régulièrement chaque jour, avec des patrouilles fréquentes, la nuit.

L'année 1806,

- Le 15 mai, le Conseil Municipal délibère ce qui suit:
Art 1^{er}-Le Sieur Jean-Baptiste LEFRANCOIS est nommé instituteur primaire.
Art 2 -II touchera annuellement 30 F d'indemnité pour défaut de logement.
Art 3 -II est autorisé à demander aux familles pour chaque mois d'enseignement
1/pour les enfants qui sont à l'alphabet 50 cts.
2/pour ceux épelant et lisant couramment T5 cts
3/pour ceux qui lisent et calculent 1,00 F

L'année 1809,

- Le 3 avril, les membres du Conseil Municipal se sont réunis pour obtenir que la commune d'Haricourt vende son église en mauvais état et fermée depuis 15 ans pour que Heubécourt se procure une maison propre à recevoir Monsieur Le Desservant et ne pas être exposée à être privée de l'exercice du culte, Haricourt n'étant pas susceptible d'être jamais érigée en succursale.
- Le 3 septembre, se sont réunis les citoyens de la commune afin de procéder au tirage au sort pour fournir à la Grande Armée le contingent de deux hommes. Les pères de famille ont proposé de faire des offrandes volontaires. Les Jeunes gens ont répondu qu'ils acceptaient.

L'année 1810

- Le Conseil Municipal décide que les chemins vicinaux seront réparés avant la moisson et qu'il sera fait un rôle de répartition en proportion de la contribution foncière (en nature ou en corvée à effectuer sur les dits chemins).

¹ Texte paru dans le bulletin communal de l'année 1995.



L'année 1811

- Le 24 juin, Nous, Maire de la commune, ARRETONS;
Art 1^{er} ; il n'est permis de glaner qu'aux gens vieux, infirmes, indigents et aux enfants.
Art 2 ; il est défendu de mener les bestiaux sur les champs moissonnés si ce n'est 48 heures après l'enlèvement de la paille.

L'année 1813,

- Le 16 août, le Conseil Municipal décide que les propriétaires de colombiers seront invités à nourrir fortement leurs pigeons durant leur emprisonnement à l'époque des semences.

L'année 1814,

- Le 30 août, Réquisition pour le cantonnement et le passage des troupes de la Grande Armée (foin, paille, avoine, blé, viande).
- Le 18 septembre, le Conseil Municipal jure fidélité au Roy (Louis XVIII).

L'année 1815,

- Le 5 mars, le Conseil Municipal jure obéissance aux constitutions de l' Empire et fidélité à l'Empereur (Napoléon 1^{er}).
- Du 28 juillet au 28 septembre, Réquisition de fourrages pour l'Armée prussienne..

L'année 1816,

- Le 15 octobre, le Maire Joachim BEGUIN et l'Adjoint Jean-Baptiste LEFRANCOIS jurent fidélité au Roy, obéissance à la Charte Constitutionnelle et aux Lois du Royaume. (Louis XVIII).

L'année 1833,

- Le 29 mai, le Conseil Municipal, réuni pour donner son opinion sur le changement du chef-lieu de canton à Tourny au lieu d'ECOS.est d'avis que le chef-lieu du canton reste résident à ECOS.

L'année 1834,

- Le 27 avril, le Conseil Municipal donne son assentiment pour la formation d'une seule école primaire entre HEUBECOURT et HARICOURT.

L'année 1835,

- Le 17 octobre, les enfants désignés comme indigents (neuf enfants) seront admis gratuitement à l'école communale.

L'année 1836,

- Le 9 novembre, le Conseil Municipal, considérant que la commune ne possède pas de maison tant pour le maître d'école que pour les élèves ni de salle de mairie décide d'acquérir, pour cet usage, celle du Sieur Jean-Baptiste CORNU.(Actuellement ce bâtiment abrite la mairie et le logement de l'instituteur).

L'année 1851,

- Le 3 novembre. Par suite du décès de Monsieur Le Curé, la commune se trouve privée de pasteur. Pour en avoir un autre, il faut lui procurer un presbytère convenable. Il est donc décidé d'acquérir la maison de Mme Vve Abraham BEGUIN en communauté avec la commune d'HARICOURT.

L'année 1852

- Le 5 décembre, les Conseils d'HEUBECOURT et d'HARICOURT ont assisté à la Grand-Messe puis se sont rendus, accompagnés du clergé, sur la place publique pour la proclamation de l'Empire. Messieurs Les Maires et Monsieur Le Curé ont fait une distribution de bons de pain et de



chaussures pour les enfants pauvres.

L'année 1853,

- Le 27 février, le Conseil Municipal ont juré obéissance à la Constitution et à l'Empereur Napoléon III).

L'année 1856,

- Le 10 novembre, un acte de donation de M^{me} V^{ve} SUCHET d'un terrain de 12 a 76 ca permet, pour la salubrité, d'abandonner le cimetière existant autour de l'église et d'en créer un nouveau. Monsieur PAYEN subventionne la construction du mur d'entourage.

L'année 1867,

- Le 16 mai, le cimetière autour de l'église est définitivement supprimé et remplacé par une place publique.

L'année 1868,

- Le 29 août, Monsieur PAYEN offre une pompe à incendie à la commune. Cette pompe sera entreposée dans un local attenant à la maison commune. Le Maire est autorisé à remplir les formalités nécessaires pour établir une compagnie de pompiers.

L'année 1871,

- Le 24 décembre, M. Le Maire expose qu'il y a deux ans que la commune est privée de curé. Le traitement donné par l'Etat étant insuffisant, il serait convenable d'allouer un supplément annuel de 200 F. M. PAYEN a offert une annuité de 50 F et la commune d'Haricourt de 56 F.

L'année 1872,

- Le Conseil Municipal répartit les indemnités pour le logement des Prussiens.

L'année 1876

- Le 15 avril, création d'un bureau de bienfaisance.
- Le 6 août, le Conseil Municipal autorise le Maire a accepté la concession pour l'alimentation en eau du Vexin. Les travaux de canalisations n'entraîneront aucune charge à la commune qui trouvera l'eau gratuitement en cas d'incendie. Chaque habitant pourra se procurer l'eau suivant ses moyens et avoir place au lavoir.

L'année 1877,

- Le 25 février, Monsieur PAYEN, qui avait déjà offert en 1874 les fonds nécessaires à des réparations urgentes à l'église, demande l'autorisation de faire construire à ses frais une chapelle latérale à celle de la Vierge afin de régulariser la construction de l'église. Cette chapelle ainsi que la sacristie seront construites sur le petit cimetière.
- Le 5 août, le Conseil Municipal déclare consentir à la construction d'une citerne filtrante à la Bonne Mare dans le but de procurer aux habitants la faculté de laver leur linge. La petite mare du Presbytère sera réservée aux besoins culinaires.

L'année 1878,

- Le 24 novembre, ouverture d'un cours d'adultes gratuit pour les hommes.

L'année 1881,

- Le 27 novembre, Le Conseil Municipal. suite à une lettre de Monsieur Le Préfet exposant qu'il y aurait une nécessité absolue de construire une nouvelle maison d'École, décide qu'il y aurait lieu de construire une nouvelle école et sollicite une subvention d'au moins des deux tiers de la dépense.



L'année 1882,

- Le 24 février. Suite aux lois relatives aux dépenses de l'Instruction Primaire, le Conseil Municipal fixe ainsi qu'il suit les dépenses de l'école primaire :
 Traitement de l'instituteur et de la maîtresse des travaux d'aiguille : 860 F
 Participation des communes HEUBECOURT et HARICOURT : 194 F
 Subvention de l'État: 666 F
 Note ; on ne trouve plus trace de la rétribution des parents.
- Le 1^{er} juin, le Conseil Municipal crée une Caisse des Écoles et fixe les cotisations des Membres fondateurs et souscripteurs. Le Conseil Municipal vote en outre une subvention qui sera inscrite au Budget Primitif.

L'année 1884,

- Le 18 mai. M.Le Maire propose d'établir une convention destinée à assurer l'assistance régulière aux réunions du Conseil Municipal. Le règlement est adopté.
 Extraits : Tout membre qui arrivera après l'heure, amende de 0,50 F.
 Tout membre qui manquera la séance sans excuse valable, amende de 1 F.
 Amende double pour le Maire ou son délégué.
 Note : Ce règlement était encore appliqué en 1939.

L'année 1889,

- Commémoration du centenaire du 5 mai 1789 (ouverture des États Généraux)

L'année 1892,

- Le 8 mai, le Conseil Municipal décide de souscrire un abonnement pour l'installation des eaux du Vexin à la maison d'école.

L'année 1894,

- Le 22 juin, le Conseil Municipal émet le vœu qu'une ligne de chemin de fer partant des ANDELYS et rejoignant MAGNY EN VEXIN traverse le canton d'ECOS.
- Le 4 décembre, M.Le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de construction d'une salle de classe, de préaux, de privés distincts, de buanderie et d'un bûcher (dans la cour de l'actuelle Mairie-École) a été accepté par le Conseil Départemental de l'Enseignement Primaire. Considérant les secours accordés par- l'État et le Département, le Conseil Municipal adopte le projet de construction. La somme restant à la charge des communes, HEUBECOURT et HARICOURT, a été avancée sans intérêt par M.PAYEN, propriétaire à Grumesnil. L'ancien bâtiment abritera la mairie et le logement de l'instituteur.

Liste des maires de la commune 1791 - 1894

André CAHAGNE
 Joachim BEGUIN
 Jean-François CALVEL;
 Édouard BEGUIN
 Jean-Marc CARDONNE
 Louis CAHAGNE
 Adolphe CAHAGNE
 Pierre CHEVALIER
 Désiré CHEVALIER
 Jean-Baptiste BOURGEOIS
 Louis PAYEN

HEUBECOURT-HARICOURT, le 1^{er} Mars 1995